

Discutez le plus largement et le plus démocratiquement possible du travail accompli par les délégués sortant qui doivent rendre compte de leurs mandats.

Jugez du comportement et de la valeur des candidats, de leurs intentions s'ils sont élus, de leurs positions sur les problèmes revendicatifs actuels et sur les moyens qu'ils entendent employer pour les faire aboutir.

ETABLISSEZ AINSI DES LISTES QUI SOIENT DIRECTEMENT LE REFLET DE LA VOLONTE DES TRAVAILLEURS ET DEMANDEZ QUE CES LISTES SOIENT PRESENTEES COMME LISTES D'UNITÉ D'ACTION, DANS LE DEPARTEMENT PAR LES DIVERSES ORGANISATIONS SYNDICALES.

Nous nous adressons d'autre part aux directions des organisations pour qu'elles se mettent d'accord et réalisent partout cette action indispensable.

En même temps que la déposition de vos listes, EXIGEZ LE RETOUR AUX ELECTIONS PAR DEPARTEMENT qui peuvent seules permettre un contrôle des délégués par les électeurs. Les Sections Syndicales ne doivent pas plus longtemps tolérer le système de l'élection à l'échelle de toute l'usine qui fait voter pour des gens absolument inconnus de la majorité qui fait passer à coup sûr les têtes de listes et élimine pratiquement les derniers qui auraient besoin de la totalité des voix pour passer.

C'est en étant élus par leur département que les délégués se sentiraient vraiment responsables devant les ouvriers qui les connaissent tous.

POUR LES ELECTIONS DE DELEGUES

PAS UNE VOIX AU SYNDICAT JAUNE : LE C. T. I.

VIVE LA LISTE OUVRIERE DU FRONT UNIQUE CONTRE NOTRE ADVERSAIRE COMMUN :

LE PATRON.

Pour le Regroupement syndical :

LA MINORITE REVOLUTIONNAIRE

de la C. G. T.